

MANIÈRES DE FAIRE LES RELEVÉS.—Les relevés constituent la base requise pour développer les études fondamentales et traiter les cas d'urgence. Non seulement ils sont indispensables pour découvrir en temps opportun les invasions nuisantes, mais ils fournissent un inventaire systématique de l'actif et du passif dans l'administration rationnelle de la faune entomologique de la forêt. A cause de la vaste étendue de territoire à couvrir, tout système de relevé destiné à la connaissance des insectes de la forêt doit reposer sur la coopération étroite de toutes les parties intéressées à la conservation de la forêt. Une telle organisation efficace est en opération au Canada depuis 1936. Presque tous les organismes gouvernementaux et commerciaux importants s'occupant de sylviculture et d'exploitation forestière y prennent une part active, et ils emploient intensivement leur personnel à la collection des renseignements. Le pays a été divisé en cinq régions correspondant à peu près à quelques-unes des divisions naturelles de la forêt. En chacune de ces divisions un laboratoire central servira éventuellement de chambre de compensation pour les spécimens et les renseignements reçus. Les résultats complets pour tout le Dominion sont confrontés chaque année au quartier général à Ottawa. Actuellement le système est basé sur la collection d'échantillons d'insectes vivants et la présentation de rapports concis et pertinents par les gardes forestiers et les gardiens. Tous les spécimens sont élevés dans les divers laboratoires qui les reçoivent. Une mine de renseignements sur les conditions des insectes, jusqu'ici inaccessibles, ont déjà été colligés de cette façon et on servi de base aux études subséquentes et à l'application pratique des opérations de contrôle. La comparaison du nombre de rapports reçus peut donner une idée du progrès accompli les trois dernières années. C'est ce qu'illustre clairement l'état I.

I.—NOMBRE DE SPÉCIMENS DANS LES RELEVÉS SUR LES INSECTES DE LA FORÊT, 1936-38.

Province et item.	1936.	1937.	1938.
PROVINCES MARITIMES—			
Service Forestier, Nouveau-Brunswick.....	Nil	210	611
Département des Terres et Forêts, Nouvelle-Ecosse.....	"	34	46
Compagnies privées.....	"	195	145
TOTAUX, PROVINCES MARITIMES.....	Nil	439	802
QUÉBEC—			
Service de la protection des forêts, Québec.....	33	1,266	1,149
Compagnies privées.....	147	526	426
Associations protectrices de la forêt.....	37	362	410
TOTAUX, QUÉBEC.....	217	2,154	1,985
ONTARIO—			
Branche de la Sylviculture, Ontario.....	222	561	992
Compagnies privées.....	8	39	63
TOTAUX, ONTARIO.....	230	600	1,055
PROVINCES DES PRAIRIES—			
Service Forestier, Manitoba.....	1	1	65
Département des Ressources Naturelles, Saskatchewan.....	2	24	22
TOTAUX, PROVINCES DES PRAIRIES.....	Nil	25	87
COLOMBIE BRITANNIQUE—			
Service Forestier, Colombie Britannique.....	Nil	109	345
Branche des Parcs Nationaux.....	"	63	77
TOTAUX, COLOMBIE BRITANNIQUE.....	Nil	172	422
Division de l'Entomologie du Dominion.....	36	215	644
Autres départements fédéraux.....	13	16	21
Collaborateurs divers.....	29	82	101
GRANDS TOTAUX.....	528	3,703	5,117